



31 juillet 2013

Rapport financier semestriel juin 2013

Les comptes ne sont pas audités mais font l'objet d'un examen limité

Sommaire

Chapitre 1 - Personne responsable

Responsable du rapport financier semestriel

Attestation du responsable

Chapitre II - Les comptes semestriels

Rapport semestriel d'activité

Comptes consolidés « condensés »

Chapitre III – Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels

Chapitre IV – Documents accessibles au public

Documents accessibles au public

Responsables de l'information

Responsable du rapport financier semestriel

M. Michel Lucas, Président directeur général

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 31 juillet 2013



Michel Lucas
Président directeur général

Rapport semestriel d'activité juin 2013

PREMIER SEMESTRE 2013

L'action décisive des banques centrales dans le monde entier a permis de mettre un terme à la spirale négative de 2012. Malgré l'ampleur de l'assouplissement monétaire, l'activité économique peine à repartir. Seuls les Etats-Unis semblent aujourd'hui véritablement sortis de la crise. En Europe, si la dégradation est de moins en moins brutale, la récession se poursuit et cela devrait durer jusqu'à la fin de l'année. De plus, alors qu'ils avaient jusqu'à maintenant bien résisté à la crise économique, les pays émergents peinent à trouver un second souffle. Leurs rythmes de croissance continuent de baisser, pénalisés par le recul de la demande en provenance des pays développés.

Les Etats-Unis donnent le tempo de la sortie de crise. Malgré des mesures d'austérité conséquentes en début d'année, l'activité a résisté. Les hausses d'impôts ont été absorbées par les ménages qui n'ont pas hésité à puiser dans leur épargne, signe de leur confiance retrouvée en l'avenir. Cette amélioration de l'économie reste soutenue par un secteur immobilier en pleine reprise. La hausse des prix se fait conjointement à celle des volumes vendus, ce qui permet un épuisement des stocks et par ricochet une remontée des mises en chantier. Cette accélération de la dynamique de croissance devrait se poursuivre au cours du second semestre, ce qui a incité la Fed à infléchir sa stratégie. Elle envisage désormais de réduire le montant de ses achats mensuels de titres (85 MM\$ actuellement) avant la fin de l'année. Cet ajustement a eu pour conséquence une remontée des taux souverains américains qui ont entraîné ceux du monde entier avec une sortie importante de capitaux des pays émergents. Le mouvement haussier devrait se poursuivre lentement, accompagné par une remontée du dollar face à l'ensemble des monnaies.

En Europe, le positionnement en tant que prêteur en dernier ressort de la BCE a permis une poursuite de la détente sur les marchés financiers tout en soutenant un ralentissement de la dégradation du contexte économique. Malgré la dissipation des craintes de disparition de la monnaie unique, les nuages restent nombreux dans le ciel européen. L'Italie a été confrontée à un blocage politique majeur qui a fini par déboucher sur une coalition fragile laissant craindre un fléchissement dans la volonté d'assainissement des finances publiques. L'autre dossier anxigène est venu de Chypre. La crise bancaire qui a agité le pays a imposé au gouvernement de solliciter l'aide de ses partenaires. Cette dernière a été consentie dans la douleur et au prix d'une restructuration complète du système financier du pays. La mise à contribution des créanciers privés a été fixée comme un préalable indispensable à l'injection de fonds publics. Cette nouvelle approche de la gestion des faillites bancaires devrait désormais être la norme en Europe. Dans le cadre des discussions autour de la création de l'Union bancaire, les Etats européens se sont entendus sur une surveillance unique par la BCE et sur l'uniformisation des règles des pays pour gérer les faillites bancaires. Les discussions sont toutefois loin d'être achevées et la rupture du lien entre risque bancaire et risque souverain qui doit en découler est loin d'être acquise.

Le premier semestre a été marqué en Europe par un revirement de la Commission européenne sur la prépondérance de l'austérité. La contraction des PIB a annihilé une grande partie des efforts consentis par les Etats en difficulté alimentant les craintes d'une récession sans fin, alimentée par les coupes budgétaires à répétition. Si les Etats sont incités à poursuivre leurs réformes structurelles, un délai supplémentaire leur a été accordé pour atteindre leurs objectifs de réduction des déficits publics. Cet ajustement, le maintien d'une politique monétaire accommodante et les premiers résultats des réformes entreprises ont permis à l'économie

européenne d'amorcer une phase de stabilisation. Si les taux de croissance restent en territoire négatif, la chute est de moins en moins brutale et un retour à la croissance est désormais attendu en 2014.

En France, l'équilibre entre austérité et croissance reste délicat à trouver. Les deux années supplémentaires octroyées par la Commission européenne pour atteindre l'objectif de 3% de déficit public vont permettre d'éviter de faire plonger le pays en récession en limitant l'ampleur des coupes budgétaires et des hausses d'impôts. Malgré cela, le gouvernement devra poursuivre les réformes de fond pour assurer la crédibilité de la signature de l'Etat et éviter un choc sur les taux souverains. Toutefois, depuis plusieurs mois, la confiance des entreprises et les carnets de commandes se redressent aidés par la demande mondiale, laissant penser que le point bas économique est atteint. Toutefois, les perspectives de rebond restent limitées et il sera très difficile d'atteindre un taux de croissance positif en 2013.

Au Japon, la banque centrale (BoJ) a mis en place, début avril, une stratégie d'électrochoc, pour tenter de dynamiser l'économie du pays et de lutter contre la déflation. Avec un programme d'achat d'obligations souveraines d'une ampleur historique, la BoJ n'a pas déçu sur sa volonté d'agir. Cette action monétaire succédait à un stimulus budgétaire, et a été suivie d'un plan de réformes structurelles, dont la mise en œuvre devrait débiter à l'automne, qui ont composé les « trois flèches » de la stratégie économique du gouvernement.

Dans les pays émergents, le contexte économique s'est dégradé au cours du premier semestre. La faiblesse de la demande en provenance des pays développés pénalise leurs exportations alors que leur demande intérieure n'est pas suffisamment robuste pour prendre le relais. De plus, les pays dont le modèle de croissance s'appuie sur les matières premières sont impactés par le fléchissement de la Chine, actuellement en pleine réforme pour accélérer la libéralisation de son économie. Malgré les mesures de soutien budgétaire et monétaire adoptées par l'ensemble des pays émergents, cette faiblesse risque de se poursuivre notamment du fait des retraits massifs de capitaux induits par le changement de stratégie de la Fed. La perspective d'une moindre abondance des liquidités dans le monde risque d'accroître le coût du crédit réduisant ainsi le potentiel de hausse des investissements, indispensables au maintien de la dynamique de croissance des dernières années. Le rythme d'augmentation du PIB des pays émergents devrait donc stagner dans les prochains mois avant de se reprendre progressivement en fin d'année, aidé par la sortie de crise de l'Europe et la bonne santé des Etats-Unis.

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DU GROUPE

Analyse du bilan consolidé

Les principales évolutions du bilan consolidé sont les suivantes :

- Les crédits à la clientèle (hors opérations de pension), y compris les opérations de crédit-bail, s'élevaient au 30 juin 2013 à 135,2 milliards d'euros, en progression de 1,5 % par rapport au 30 juin 2012.
- Les dépôts de la clientèle (hors opérations de pension) ont atteint 107,8 milliards d'euros (+ 2,5 %). L'épargne financière gérée et conservée s'est élevée à 231,1 milliards d'euros.

Les capitaux propres, gages de solidité financière, s'élevaient à 10,7 milliards d'euros.

Au 30 juin 2013, le ratio européen de solvabilité tier one est estimé à 12,2 % et les fonds propres prudentiels tier one à 11 milliards d'euros.

Le CIC, filiale de la BFCM (groupe CM11-CIC), est noté à long terme : A avec perspectives stables par Standard & Poor's, Aa3 avec perspectives négatives par Moody's et A+ avec perspectives stables par Fitch.

Analyse du compte de résultat consolidé

Préambule : Les données à fin juin 2012 ont été retraitées selon la norme IAS 19 R afin de les rendre comparables à celles à fin juin 2013. Cela se traduit au 30 juin 2012 par une baisse des frais généraux de 33 millions d'euros et une hausse de l'impôt de 12 millions d'euros. Les données retraitées sont indiquées par un *.

Le produit net bancaire s'établit à 2 298 millions d'euros contre 2 228 millions d'euros en juin 2012, soit une croissance de 3%.

Les frais généraux s'élevaient à 1 538 millions d'euros (1 490* millions d'euros au premier semestre 2012).

Le coût du risque atteint 145 millions d'euros au 30 juin 2013 contre 175 millions au 30 juin 2012.

Pour mémoire, les opérations effectuées au cours du premier semestre 2012 concernant les titres souverains grecs (apport des titres souverains éligibles au plan « Participation du Secteur Privé (PSI) adopté le 21 février 2012 et cessions sur le marché des titres reçus en échange) avaient généré une charge de 32 millions en coût du risque.

Après retraitement de l'impact de ces opérations, le coût du risque est pratiquement stable.

Le résultat avant impôt progresse de 3% à 623 millions d'euros contre 603* millions d'euros en juin 2012.

Le résultat net comptable du premier semestre 2013 du groupe CIC s'établit à 422 millions d'euros contre 413* millions d'euros au premier semestre 2012 (+2%).

ANALYSE PAR ACTIVITE

Description des pôles d'activité

La banque de détail regroupe d'une part, le réseau bancaire composé des banques régionales et du réseau CIC en Ile-de-France et d'autre part, les métiers spécialisés dont la commercialisation des produits est assurée par le réseau bancaire : crédit-bail mobilier et immobilier, affacturage, gestion collective pour compte de tiers, épargne salariale, immobilier. L'activité d'assurance consolidée par mise en équivalence y est rattachée.

La banque de financement regroupe le financement des grandes entreprises et des clients institutionnels, les financements spécialisés, l'international.

Les activités de marché comprennent les investissements dans les activités de taux, actions et change (ITAC), ainsi que l'intermédiation boursière.

Les activités de banque privée regroupent les sociétés dont c'est la vocation principale, tant en France qu'à l'étranger.

Le capital-développement exercé pour compte propre et l'ingénierie financière sont composés d'entités dédiées. L'ensemble du portefeuille est valorisé en juste valeur par option.

La holding rassemble les éléments non affectés à une autre activité.

Les entités consolidées sont affectées en totalité à leur activité principale sur la base de leur contribution aux comptes consolidés à l'exception du CIC qui bénéficie d'une répartition analytique de ses comptes individuels.

RESULTATS PAR ACTIVITE

Banque de détail

(en millions d'euros)	juin-13	juin-12	Variation 1S13/1S12	juin-12 *	Variation 1S13/1S12*	déc-12
Produit net bancaire	1 648	1 549	6,4%	1 549	6,4%	3 083
Résultat brut d'exploitation	483	374	29,1%	404	19,6%	838
Résultat avant impôt	391	318	23,0%	348	12,4%	743
Résultat net part du groupe	264	217	21,7%	236	11,9%	518

* Après retraitement selon la norme IAS 19R.

Sur le premier semestre 2013, l'activité commerciale poursuit son développement avec une croissance :

- du nombre de clients de 125 518 : particuliers, professionnels et entreprises pour un total de 4 641 051 (+2,8%) ;
- des encours de crédits du réseau bancaire de 1,6% à 103,5 milliards d'euros (dont 0,9% pour l'habitat, 5,0% pour les crédits d'investissement) ;
- des dépôts de 3,8% à 82,8 milliards d'euros
- de l'épargne gérée et conservée de 1,7% à 54,6 milliards d'euros ;
- de l'activité d'assurances IARD (+5,4% du portefeuille à 3 101 707 contrats) ;
- des activités de services (banque à distance : +6,0% à 1 669 007 contrats, téléphonie : +16,8% à 341 102 contrats, télésurveillance : +13,8% à 74 670 contrats,...).

Au niveau du réseau bancaire, le coefficient d'engagement** continue de s'améliorer à 122,3 % contre 124,8 % en juin 2012 afin de répondre aux exigences réglementaires Bâle III.

Au 30 juin 2013, la Banque de détail enregistre un PNB de 1 648 millions d'euros contre 1 549 millions d'euros en juin 2012, en hausse de 6%.

Les frais généraux augmentent de 1,7% par rapport à ceux du premier semestre 2012*.

Le résultat brut d'exploitation (RBE) est de 483 millions d'euros contre 404* millions d'euros en juin 2012.

Le résultat avant impôt passe de 348* millions d'euros à 391 millions.

Le résultat net part du groupe de la banque de détail a atteint 264 millions d'euros.

* *Rapport exprimé en % entre le total des crédits nets et les dépôts bilan réseau.

Banque de financement

(en millions d'euros)	juin-13	juin-12	Variation 1S13/1S12	déc-12
Produit net bancaire	136	152	-10,5%	282
Résultat brut d'exploitation	89	109	-18,3%	194
Résultat avant impôt	77	77	0,0%	130
Résultat net part du groupe	52	52	0,0%	105

Le PNB de la Banque de financement est en recul à 136 millions d'euros contre 152 millions d'euros à la fin du premier semestre 2012.

Son coût du risque enregistre une charge de 12 millions d'euros au 30 juin 2013 contre une charge de 32 millions d'euros au 30 juin 2012.

Son résultat avant impôt est stable à 77 millions d'euros.

Activités de marché

(en millions d'euros)	juin-13	juin-12	Variation 1S13/1S12	juin-12 *	Variation 1S13/1S12*	déc-12
Produit net bancaire	282	310	-9,0%	310	-9,0%	555
Résultat brut d'exploitation	189	210	-10,0%	213	-11,3%	377
Résultat avant impôt	189	190	-0,5%	193	-2,1%	351
Résultat net part du groupe	116	108	7,4%	110	5,5%	204

* Après retraitement selon la norme IAS 19R.

Le PNB passe de 310 millions au 30 juin 2012 à 282 millions au 30 juin 2013.

Le coût du risque est nul alors qu'il était de 20 millions en 2012.

Il en résulte un résultat avant impôt pratiquement au même niveau que celui de fin juin 2012 à 189 millions d'euros.

Banque privée

(en millions d'euros)	juin-13	juin-12	Variation 1S13/1S12	déc-12
Produit net bancaire	247	248	-0,4%	464
Résultat brut d'exploitation	74	81	-8,6%	130
Résultat avant impôt	72	88	-18,2%	106
Résultat net part du groupe	51	53	-3,8%	62

La Banque privée réalise un PNB au 30 juin 2012 similaire à celui de l'an passé de 247 millions d'euros (248 millions d'euros au 30 juin 2012).

Le coût du risque s'élève à 2 millions d'euros (il était nul en 2012).

Le résultat avant impôt atteint 72 millions d'euros contre 88 millions au 30 juin 2012.

Capital-développement

(en millions d'euros)	juin-13	juin-12	Variation 1S13/1S12	déc-12
Produit net bancaire	65	72	-9,7%	100
Résultat brut d'exploitation	49	55	-10,9%	66
Résultat avant impôt	49	55	-10,9%	66
Résultat net part du groupe	48	56	-14,3%	67

Le PNB s'établit à 65 millions d'euros contre 72 millions fin juin 2012.

Le résultat avant impôt ressort à 49 millions d'euros contre 55 millions d'euros.

Holding

(en millions d'euros)	juin-13	juin-12	Variation 1S13/1S12	déc-12
Produit net bancaire	-80	-103	-22,3%	-224
Résultat brut d'exploitation	-124	-124	0,0%	-289
Résultat avant impôt	-155	-158	-1,9%	-374
Résultat net part du groupe	-112	-112	0,0%	-258

Le PNB du holding du groupe enregistre au premier semestre 2013 :

- Une charge de 67 millions d'euros au titre du financement du fonds de roulement et du coût des titres subordonnés en baisse de 23 millions d'euros par rapport à juin 2012,
- Une charge de 42 millions de financement du plan de développement du réseau,
- des dividendes pour 3 millions,
- une plus-value nette sur des titres de 21 millions.

Les frais généraux progressent de 23 millions d'euros à 44 millions d'euros notamment suite à la reprise à fin juin 2012 de la moitié de la charge enregistrée au titre de l'amende payée par le CIC pour des commissions interbancaires sur les chèques et restituée par l'Autorité de la Concurrence et à la variation de la taxe systémique.

Le coût du risque est nul alors que l'an passé une charge de 33,6 millions d'euros concernant la dette souveraine grecque.

BPM Banca Popolare di Milano : En juin 2013, suite à la mise à jour des paramètres utilisés pour déterminer la valeur d'utilité, une dépréciation complémentaire de 31,6 millions d'euros sur cette participation a été constatée dans la quote-part des résultats mise en équivalence au niveau du holding.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement (CE) 1606/2002 sur l'application des normes comptables internationales et du règlement (CE) 1126/2008 sur leur adoption, les comptes consolidés sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2013. Ce référentiel IFRS comprend les normes IAS 1 à 41, les normes IFRS 1 à 8 et leurs interprétations SIC et IFRIC adoptées à cette date. Aucune norme non adoptée par l'Union Européenne n'est appliquée. Les documents de synthèse sont présentés selon la recommandation CNC 2009-R.04. L'ensemble des normes IAS/IFRS a été mis à jour le 3 novembre 2008 par le règlement 1126/2008 qui a remplacé le règlement 1725/2003. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Ces états financiers intermédiaires sont établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire qui permet la publication d'états financiers condensés. Ils viennent en complément des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012 présentés dans le document de référence 2012.

Les activités du groupe ne sont pas soumises à un caractère saisonnier ou cyclique. Des estimations et des hypothèses ont pu être faites lors de l'évaluation d'éléments du bilan.

Nouveaux textes comptables en application à partir du 1^{er} janvier 2013 :

Normes IAS / IFRS	Sujet concerné	Date d'application obligatoire	Conséquence de l'application
IAS 1 Amendement	Présentation des éléments de détail des OCI	01/01/2013	Limitée
IFRS 7 Amendement	Compensation des actifs et passifs financiers	01/01/2013	Limitée
Amendement	Améliorations annuelles des normes internationales d'information financière IFRS	01/01/2013	Limitée
IAS 12 Amendement	IAS 12 Impôts sur le résultat – Impôt différé: recouvrement des actifs sous-jacents	01/01/2013	Limitée
IFRS 13	Evaluation à la juste valeur	01/01/2013	Limitée

Normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et non encore appliquées :

IAS 32 Amendement	Compensation des actifs et passifs financiers	01/01/2014	Limitée
IFRS 10/11/12 IAS 28	Normes relatives à la consolidation et à l'information financière des entités non consolidées	01/01/2014	Limitée

Evolution du périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2013 :

Néant.

PARTIES LIEES

Les informations sur les opérations entre parties liées qui ont eu lieu durant les six premiers mois de l'exercice en cours figurent en note 39 de l'annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2013.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE SECOND SEMESTRE 2013

RISQUES

La nature et le niveau des risques auxquels est soumis le groupe par rapport aux facteurs de risque n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite aux pages 71 à 83 dans le chapitre Eléments financiers du document de référence et rapport financier annuel 2012, à l'exception du risque de crédit et des risques souverains.

Risque de crédit

Conformément à la demande du superviseur et du régulateur de marché, il est présenté en note 10b de l'annexe aux comptes consolidés, les expositions sensibles basées sur les recommandations du Financial Stability Board.

Risques souverains

Le Groupe CIC communique en date du 31/07/2013 sur son site internet, les encours nets sur les dettes souveraines au 30 juin 2013. Ces encours et les informations détaillées figurent en note 7a de l'annexe aux comptes consolidés CIC.

INCERTITUDES

Au cours du second semestre, nous tablons sur une légère amélioration de la dynamique de croissance dans les économies développées tirées par les Etats-Unis, tandis que les pays émergents peineront à se stabiliser. Plusieurs éléments pourraient compromettre ce scénario :

- **Une sortie de politique monétaire accommodante non maîtrisée par la Fed :** l'institution américaine a sifflé la fin de la partie et s'apprête à réduire progressivement son soutien à l'économie américaine. Si le chemin a été parfaitement balisé et devrait se faire lentement, un risque d'emballement des taux américains à la hausse ne peut être totalement écarté. Dans ce cas, l'impact serait majeur sur l'économie des Etats-Unis qui risquerait de rechuter rapidement. En effet, une forte augmentation des taux pénaliserait l'immobilier et la consommation, les deux principaux moteurs de la reprise ;
- **Un retour de flamme en Europe :** l'intervention décisive de la BCE a permis d'apaiser les tensions sur les dettes des Etats. Cette détente a donné l'air aux gouvernements, leur permettant d'étaler dans le temps leurs efforts pour réduire les déficits publics. Si cet ajustement est le bienvenu pour favoriser un retour en territoire positif du taux de croissance, les gouvernements ne doivent pas abandonner les réformes qui permettront de crédibiliser à long terme la soutenabilité de leurs finances publiques. Dans le cas contraire, les créanciers pourraient se détourner de nouveau des pays périphériques rallumant un incendie difficilement maîtrisable ;
- **Un atterrissage brutal de l'économie chinoise :** la nouvelle classe dirigeante a décidé d'accélérer la réforme du pays pour parvenir à autonomiser sa dynamique de croissance,

aujourd'hui totalement dépendante des exportations et des investissements. Si cette stratégie devrait s'avérer payante, elle suppose de sacrifier une partie de la croissance à court terme notamment en adoptant une politique stricte vis-à-vis des banques et des règles d'octrois de crédit qui ont alimenté plusieurs bulles. Ce durcissement risque toutefois de déclencher une crise bancaire d'envergure qui pénaliserait fortement l'activité économique et menacerait les finances des collectivités locales fortement dépendantes des crédits. Un tel choc aurait des répercussions sur le monde entier notamment en faisant baisser les prix de nombreuses matières premières dont la Chine est désormais le principal consommateur.

- **Une forte hausse du prix du baril de pétrole** : l'instabilité politique au Moyen-Orient pourrait provoquer un nouvel emballement du prix du pétrole. Un choc sur les cours menacerait la reprise mondiale en impactant négativement le pouvoir d'achat et la confiance des ménages.

Comptes consolidés condensés

Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels

Crédit Industriel et Commercial

CIC

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013

Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 2.510.460

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Crédit Industriel et Commercial CIC

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés du CIC, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 31 juillet 2013

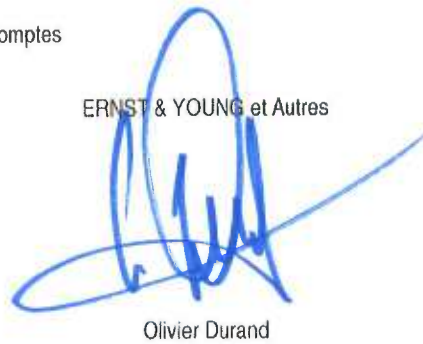
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Agnès Husherr

ERNST & YOUNG et Autres



Olivier Durand

7- Documents accessibles au public

Documents accessibles au public

Sur le site cic.fr, rubrique « actionnaires et investisseurs »

Sur le site de l'AMF.

Responsables de l'information

Hervé Bressan – directeur financier

Téléphone : 01 45 96 81 90

herve.bressan@cic.fr

Bruno Brouchiquan – responsable de la communication

Téléphone : 01 53 48 62 09

bruno.brouchiquan@cmcic.fr